Département de l'Eure

Mairie d'Heudreville-sur-Eure

27400 HEUDREVILLE-SUR-EURE

Tél. : 02.32.50.23.93.

ARRÊTÉ TEMPORAIRE 2024/12

Le Maire d'Heudreville-sur-Eure,

Vu la loi du 5 avril 1984,

Vu l'arrêté 225 du décret du 10 juillet 1954 portant réglementation générale sur la police de la circulation,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié et relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu la demande en date du 21 mars 2024 présentée par JUBERT Guillaume – VEF-68D-27-76-EURE-BRAY ZAC ECO SEINE Route des Andelys – 27700 BOUAFLES pour la pose d'une conduite AEP,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité des biens et des personnes,

A R R Ê T E

Article 1 : A compter du **29 mars 2024** et ce durant la durée des travaux (environ 60 jours) au **Chemin des Bouleaux, Le Bois Ricard** :

- La circulation des véhicules sera interdite hormis les véhicules de secours et de sécurité,
- La route restera accessible aux riverains et sera réouverte à la circulation à la fin de chaque journée.

Article 2 : A l'approche du chantier ainsi que sur le chantier lui-même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise VEOLIA chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Louviers, publiée et affichée dans la commune.

Fait à Heudreville-sur-Eure, le 22 mars 2024

Le Maire,
Dominique SIMON

MAIRIE D'HEUDREVILLE-SUR-EURE 27400